

# Modification des formulaires eCDF pour 2017

---

22 décembre 2016

## 1 Objet

Le présent document indique les changements dans les formulaires 2017 par rapport aux formulaires 2017 (comptes annuels et déclarations TVA).

## 2 Comptes annuels

A part l'année de déclaration, les formulaires comptes annuels 2017 ne comportent pas de changements par rapport à 2016, à l'exception du Bilan S.P.F. et du Compte de profits et pertes S.P.F. qui n'existent plus pour 2017.

### 2.1 Comptes annuels – Bilan S.P.F.

Ce type de formulaire n'existe plus pour 2017

### 2.2 Comptes annuels – Compte de profits et pertes S.P.F.

Ce type de formulaire n'existe plus pour 2017

## 3 TVA

### 3.1 Déclaration TVA mensuelle / trimestrielle

A part l'année de déclaration, ces formulaires 2017 ne comportent pas de changements par rapport à 2016.

### 3.2 Déclaration TVA annuelle

#### 3.2.1 Nouveaux champs

Les champs suivants ont été ajoutés :

774

#### 3.2.2 Changement des règles

Suite à l'ajout ou l'enlèvement de champs, des règles ont été modifiées, respectivement ajoutées pour les champs suivants :

129

#### 3.2.3 Champs enlevés

Les champs suivants ont été enlevés :

127

### **3.3 Déclaration TVA annuelle simplifiée**

A part l'année de déclaration, ces formulaires 2017 ne comportent pas de changements par rapport à 2016.

### **3.4 Tableaux d'acquisitions / d'amortissements**

A part l'année de déclaration, ces formulaires 2017 ne comportent pas de changements par rapport à 2016.

### **3.5 TVA - Etats récapitulatifs LIC mensuels / trimestriels**

Les états récapitulatifs LIC 2017 sont exclusivement acceptés en eCDF et ne peuvent pas être déposés en eTVA. Ils doivent être conformes au format XML d'eCDF.

Les changements par rapport à 2016 sont énoncés ci-après.

#### **3.5.1 Changement des libellés**

##### ***Français***

Le titre principal ainsi que les titres I. et II. ont changé.

##### ***Allemand***

Le titre principal a changé.

##### ***Anglais***

Ce type de formulaire en anglais est nouveau pour 2017.

### **3.6 TVA - Etats récapitulatifs PSI mensuels / trimestriels**

Les états récapitulatifs PSI 2017 sont exclusivement acceptés en eCDF et ne peuvent pas être déposés en eTVA. Ils doivent être conformes au format XML d'eCDF.

Les changements par rapport à 2016 sont énoncés ci-après.

#### **3.6.1 Changement des libellés**

##### ***Français***

Le titre principal a changé.

##### ***Allemand***

Pas de changements.

##### ***Anglais***

Ce type de formulaire en anglais est nouveau pour 2017.